ROBIN

HOBB

La Citadelle des Ombres

Prélude

Le Prince bâtard

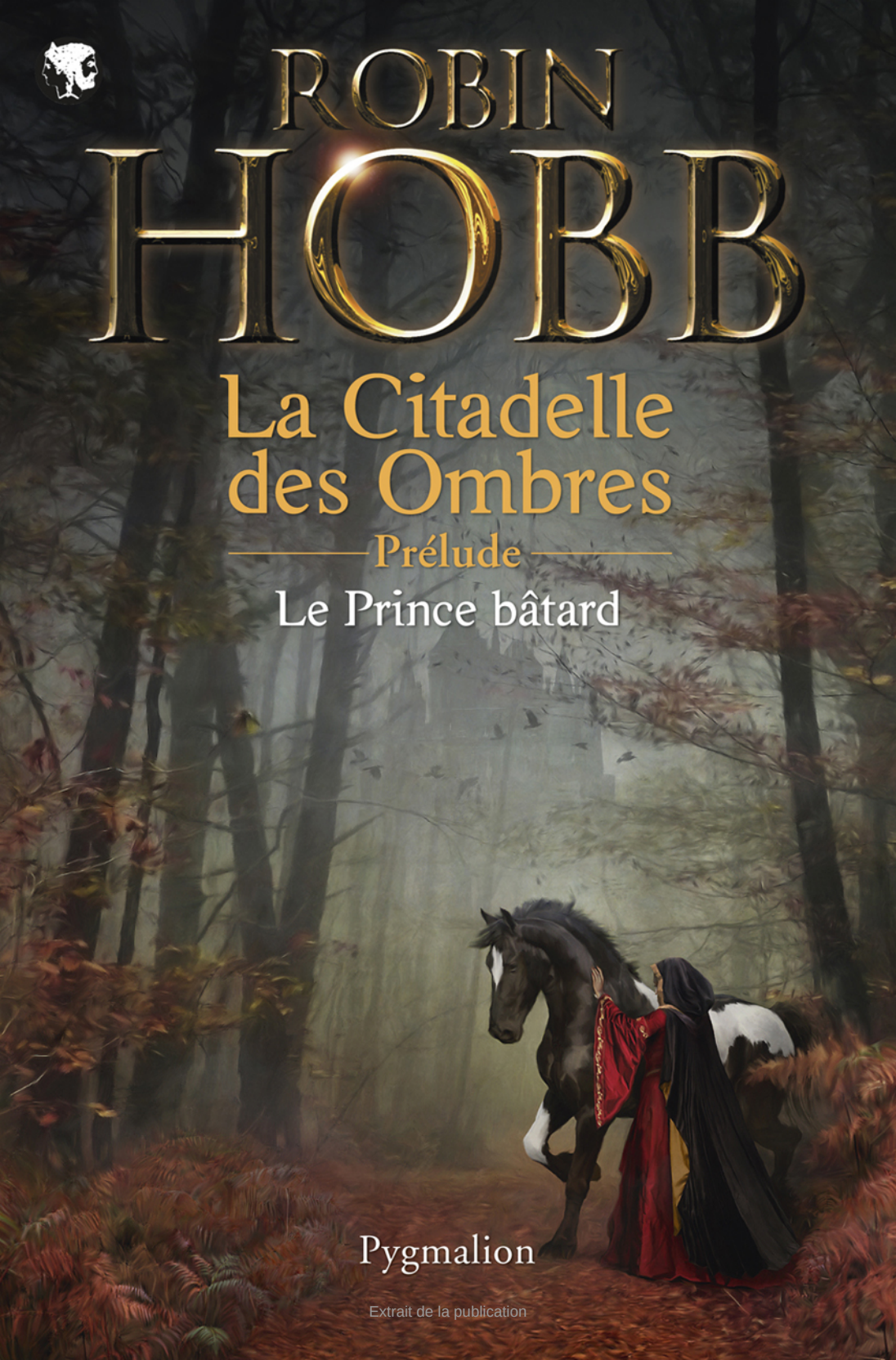

Pygmalion

Extrait de la publication

ROBIN
HOBB

La Citadelle des Ombres

Prélude — Le Prince bâtard

Une des légendes les plus sombres du royaume des Six Duchés raconte l'histoire du prince Pie, doué du Vif, qui fut jeté à bas du trône par les actions de nobles courageux afin que la lignée des Loinvoyant demeure sans tare. Aujourd'hui, la vérité qui se cache derrière le mythe se dévoile grâce au récit de Félicité, compagne roturière de la princesse Prudence de Castelcerf : avec celle-ci à ses côtés, Prudence devient une reine-servante au fort tempérament mais, quand elle donne le jour à un bâtard qui porte sur le corps la robe pie du cheval de son père, c'est Félicité qui se charge de l'élever. Et, lorsque le prince Pie arrive au pouvoir, les intrigues politiques propagent de dangereux discours sur le Vif qui changeront à jamais le royaume…
Robin Hobb entraîne ici le lecteur dans les prémices de *La Citadelle des Ombres*. Avec son style inimitable, elle explore un secret de famille dont les répercussions se feront sentir des générations plus tard, à l'époque où l'assassin royal, FitzChevalerie Loinvoyant, apparaîtra sur la scène. Les amoureux de la série découvriront les limbes d'un monde qu'ils adorent avec ses personnages inoubliables.

Robin Hobb, dans la tradition des grands romanciers de l'aventure tel J.R.R. Tolkien, est considérée comme l'un des maîtres du genre dans les pays anglo-saxons. Elle figure désormais régulièrement sur les listes des best-sellers en France, aux États-Unis, en Angleterre et en Allemagne. Elle a publié les séries : L'Arche des Ombres *(*Les Aventuriers de la mer*),* La Citadelle des Ombres, Le Soldat chamane *et* Les Cités des Anciens, *ainsi qu'un recueil,* L'Héritage et autres nouvelles, *chez Pygmalion.*

Traduit de l'anglais par A. Mousnier-Lompré.

Pygmalion

13-XI Création Studio Flammarion Illustration Stéphane Desbenoît © Flammarion

Extrait de la publication

LE PRINCE BÂTARD

Prélude à
LA CITADELLE
DES OMBRES

Extrait de la publication

208985BCB_BATARD_m9_xm.m Page 4 Vendredi, 27. septembre 2013 12:32 12

Du même auteur

LES CITÉS DES ANCIENS

Dragons et serpents (t. 1)
Les Eaux acides (t. 2)
La Fureur du fleuve (t. 3)
La Décrue (t. 4)
Les Gardiens des souvenirs (t. 5)
Les Pillards (t. 6)
Le Vol des dragons (t. 7)
Le Puits d'Argent (t. 8)

L'Héritage et autres nouvelles

LE SOLDAT CHAMANE

La Déchirure (t. 1)
Le Cavalier rêveur (t. 2)
Le Fils rejeté (t. 3)
La Magie de la peur (t. 4)
Le Choix du soldat (t. 5)
Le Renégat (t. 6)
Danse de terreur (t. 7)
Racines (t. 8)

Tous ces titres ont été regroupés en trois volumes :
LE SOLDAT CHAMANE, *L'intégrale 1, 2 et 3*

Retour au pays
Prélude à *L'Assassin royal* et aux *Aventuriers de la mer*.

L'ASSASSIN ROYAL

L'Apprenti assassin (t. 1)
L'Assassin du roi (t. 2)
La Nef du crépuscule (t. 3)
Le Poison de la vengeance (t. 4)
La Voie magique (t. 5)
La Reine solitaire (t. 6)
Le Prophète blanc (t. 7)
La Secte maudite (t. 8)
Les Secrets de Castelcerf (t. 9)
Serments et deuils (t. 10)
Le Dragon des glaces (t. 11)
L'Homme noir (t. 12)
Adieux et retrouvailles (t. 13)

Tous ces titres ont été regroupés en quatre volumes :
LA CITADELLE DES OMBRES I, II, III et IV

LES AVENTURIERS DE LA MER

Le Vaisseau magique (t. 1)
Le Navire aux esclaves (t. 2)
La Conquête de la liberté (t. 3)
Brumes et tempêtes (t. 4)
Prisons d'eau et de bois (t. 5)
L'Éveil des eaux dormantes (t. 6)
Le Seigneur des Trois Règnes (t. 7)
Ombres et Flammes (t. 8)
Les Marches du trône (t. 9)

Extrait de la publication

ROBIN HOBB

LE PRINCE BÂTARD

Prélude à LA CITADELLE DES OMBRES

roman

Traduit de l'anglais par A. Mousnier-Lompré

Pygmalion

Extrait de la publication

Titre original :

THE WILLFUL PRINCESS
AND THE PIEBALD PRINCE

Sur simple demande adressée à
Pygmalion, 87 quai Panhard et Levassor 75647 Paris Cedex 13
vous recevrez gratuitement notre catalogue
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

© 2013, Robin Hobb
© 2013, Pygmalion, département de Flammarion, pour l'édition en langue française
ISBN 978-2-7564-1438-6

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Extrait de la publication

Première partie

La Princesse qui n'en faisait qu'à sa tête

Extrait de la publication

Extrait de la publication

C'EST À LA DEMANDE DE CARDINAL que moi, Félicité, j'écris ces mots. C'était un érudit, et il se fût chargé de cette entreprise lui-même si le destin lui en avait laissé le temps ; hélas, il n'en fut rien. Il m'a confié cette tâche en me priant instamment de respecter la vérité, comme il sied à la mémoire d'une ménestrelle tenue à l'objectivité, et d'écrire de ma plume la plus claire, car il souhaitait que chacun pût lire ce texte aisément l'année prochaine ou d'ici vingt ans. Il m'a aussi imposé de décrire des événements que je suis seule à connaître afin que, dans les années à venir, on ne puisse dire qu'il s'agissait de fantaisies de ménestrelle, d'embellissements ajoutés pour rendre l'histoire plus attrayante.

Je vais donc reproduire ce texte en deux exemplaires reliés, comme il l'a fait pour sa chanson, dont je ferai deux paquets ; l'un ira dans une cachette connue de moi seule, l'autre là où, selon Cardinal,

Extrait de la publication

il demeurera sans doute dissimulé pendant des années : la bibliothèque de Castelcerf. Ainsi, la vérité restera celée des jours, des semaines, voire des décennies, mais elle finira par sortir !

Ce récit est pour la majeure partie celui de Cardinal, mais j'y adjoindrai en préface une histoire dont lui-même ne sait pas tout, car c'est seulement lorsque nos deux chroniques sont placées côte à côte qu'on peut en saisir toute l'importance.

Cardinal était ménestrel et vérichanteur, tenu par son serment au roi de ne chanter que des chansons décrivant la réalité, l'histoire et les archives du royaume ; les contes mettant en scène des dragons, des farfadets et de jeunes vierges plongées dans le sommeil pendant cent ans n'étaient pas pour lui. Il avait pour tâche d'observer, de noter et de porter témoignage avec exactitude et clarté de ce qu'il avait vu, et seulement de ce qu'il avait vu. Je ferai honneur à sa profession et à sa morale, car les mots que je tracerai ne renfermeront que la vérité ; et, si cette vérité déplaît aux esprits de notre temps, du moins restera-t-elle là où quelqu'un pourra la découvrir un jour et apprendre quel sang coule dans la lignée des Loinvoyant.

Mon rôle dans cette histoire commence quand j'étais petite fille. Ma mère et moi étions présentes le jour du scellement de nom de la princesse Prudence Loinvoyant. La reine Capable était resplendissante dans une élégante robe verte et blanche qui mettait en valeur ses yeux et sa chevelure noirs ; le roi Viril portait le bleu de Cerf qu'exigeait l'occasion,

Extrait de la publication

et la jeune princesse était nue comme le voulait la coutume.

Âgée alors de six semaines, la princesse Prudence était une enfant en bonne santé aux cheveux courts, sombres et bouclés ; ma mère, sa nourrice, un couvre-lit surchargé de broderies et une couverture moelleuse dans les mains, attendait de recevoir la petite au sortir de la cérémonie. Je me tenais à ses côtés, vêtue comme je ne l'avais jamais été de ma vie, avec plusieurs gants de toilette blancs en cas d'accident.

Je n'écoutais pas les déclarations rituelles : à trois ans, je m'intéressais uniquement à ce qui allait arriver à l'enfant, selon ce qu'on m'en avait dit ; on la passerait dans le feu, on l'immergerait dans l'eau et on l'enterrerait pour sceller son nom et s'assurer qu'elle en exprimerait les vertus. Aussi, lorsque les flammes du brasero bondirent et que la reine leur tendit sa fille, je retins mon souffle, tiraillée entre la terreur et l'enthousiasme.

Toutefois la reine se contenta de la faire aller et venir dans la fumée ; une flamme lécha peut-être le petit pied rose, cependant la princesse n'eut pas un murmure de protestation. Moi, si. « Mais elle n'est pas passée dans le feu ! »

Ma mère posa la main sur mon épaule. « Chut, Félicité ! » fit-elle doucement, et elle appuya son admonestation d'un pincement sec.

Je serrai les dents et me tus ; à trois ans, je savais que le geste de ma mère annonçait bien pire en cas de désobéissance. Je vis que la reine submergeait à

Extrait de la publication

peine son enfant dans l'eau avant de l'en ressortir, et qu'on lui versait à peine une pelle de jardin de terre sèche sur le dos, sans jamais toucher sa tête ni son visage. La petite princesse parut surprise, mais ne pleura pas quand la reine la tendit à son père ; Viril la leva à bout de bras, et la noblesse des Six-Duchés s'inclina solennellement devant l'héritière Loinvoyant. Comme son père la redescendait, Prudence se mit à vagir, et il la rendit promptement à sa mère, qui la confia encore plus rapidement à la mienne. Nettoyée et emmitouflée dans ses couvertures, Prudence s'apaisa, et ma mère la retourna à la reine.

Je ne me rappelle pas grand-chose d'autre de cette journée, hormis une réflexion que j'entendis en passant devant des ducs. « Elle est restée si peu sous l'eau que les bulles n'ont même pas eu le temps de se détacher de sa peau. Son nom n'a pas été scellé sur elle. »

L'autre, une femme, secoua la tête. « Je vous le prédis, Béarns : ses parents n'auront pas le cœur de l'élever avec toute la sévérité nécessaire. »

Ma mère m'avait sevrée le jour de la naissance de la princesse Prudence Loinvoyant. Normalement, elle eût cessé de m'allaiter quand j'avais deux ans, mais, en apprenant que la reine Capable attendait un enfant, elle m'avait gardée au sein afin d'avoir encore du lait lorsque naîtrait l'héritier royal. Ma grand-mère avait été la nourrice de la souveraine et avait obtenu la promesse de la reine mère que, le jour venu, sa propre fille servirait de la même façon la

Extrait de la publication

famille régnante. Notre grande chance avait été que dame Capable eût épousé le roi Viril ; la reine Capable eût pu oublier la promesse de sa mère, mais non ma grand-mère et sa fille ; de longue tradition, les femmes de notre famille subviennent au mieux de leurs capacités aux besoins de leurs rejetons de sexe féminin. Nous ne sommes pas riches, nous ne sommes pas de noble lignage, mais nombre de nourrissons de l'aristocratie ont bu notre lait vivifiant.

J'ai vécu à Castelcerf avec ma mère pendant les années où elle allaitait la princesse Prudence ; elle avait fait en sorte que, du jour où le nourrisson lui avait été confié, je fusse au service de Sa Majesté. Tout d'abord, mes devoirs restèrent simples et réduits : aller chercher un gant de toilette tiède, apporter un bavoir propre, descendre un panier de petits vêtements sales aux lavandières ; mais, à mesure que je grandis, je devins la servante de la princesse plus que l'assistante de ma mère ; je la tenais par les mains lorsqu'elle fit ses premiers pas, traduisais son babil zozotant pour les adultes trop stupides pour la comprendre, et l'aidais de toutes les façons dont une sœur aînée peut aider sa cadette. Si elle voulait un jouet, j'allais le lui trouver ; si, ayant fini son pain et son lait, elle en désirait davantage, je lui donnais ma part ; car ma mère me murmurait à l'oreille chaque soir, au moment de dormir : « Sers-la en tout, car, si tu lui appartiens, elle t'appartiendra aussi ; alors, peut-être que plus tard ton existence sera plus facile que la mienne. »

Extrait de la publication

Ainsi, dès mon plus jeune âge, je faisais passer en tout la princesse avant moi ; j'apaisais ses peines, je calmais ses colères et la gâtais de toutes les façons possibles ; elle exigeait que ce fût moi qui coupasse sa viande, et moi qui laçasse ses chaussons. Mon lit se trouvait à côté de celui de ma mère, dans une pièce adjacente à la chambre de la princesse Prudence ; lorsqu'elle avait le sommeil agité, qu'elle faisait de mauvais rêves ou qu'elle souffrait de fièvre parce qu'elle mettait ses dents, je dormais souvent près d'elle dans son grand lit moelleux, et ma présence la réconfortait. Invisible, je faisais partie d'elle au même titre que son petit manteau vert ou sa chemise de nuit en dentelle blanche.

La reine Capable était une mère aimante, mais peu attentionnée ; elle adorait les moments calmes et doux en compagnie de sa fille, mais elle la confiait promptement à ma mère dès que Prudence devenait sale, grincheuse ou pénible. Cela convenait parfaitement à ma mère, qui se débrouillait toujours pour présenter l'enfant à la reine sous le jour qu'elle désirait ; je n'étais pas sans observer le bénéfice que nous en tirions, elle et moi, et, à ma façon enfantine, j'imitais sa conduite avec la jeune princesse.

Prudence n'était pas une enfant chétive, mais elle ne jouissait pas non plus d'une santé éclatante, et, même quand elle sut tenir sa cuiller toute seule, elle ne mangea que du bout des lèvres ; le lait de ma mère était l'unique nourriture qu'elle ne refusait jamais, et c'est peut-être pourquoi on la laissa au sein longtemps après l'âge où l'on sèvre les petits ; la vraie

Extrait de la publication

raison, toutefois, c'est sans doute qu'on ne refusait rien à la petite princesse. À la première larme, toutes les règles étaient bousculées pour faire d'elle une exception. Elle avait plus de quatre ans quand elle cessa enfin de téter, et cela seulement parce que ma mère avait attrapé une fièvre d'été et que son lait s'était tari.

Depuis longtemps, des femmes mieux nées que nous attendaient l'occasion de s'occuper de la petite princesse pour s'attirer ses faveurs ; dès qu'on sut que ma mère n'avait plus de lait et que Prudence était sevrée, une nourrice de meilleure naissance et des camarades de jeux plus nobles vinrent prendre notre place.

À mon retour dans la chaumière au milieu des champs de cailloux que mon père cultivait, tout me parut étrange. J'avais grandi à Castelcerf et n'avais que de vagues souvenirs de ma maison ; j'avais vu mon père et mon frère aîné à l'occasion, mais je ne les connaissais pas au point de me sentir à l'aise avec eux, et ils avaient trop à faire dans la ferme pour m'accorder beaucoup de temps. Ma mère s'efforça de retomber enceinte, condition nécessaire pour avoir de nouveau du lait et retrouver une position de nourrice ; c'était son métier, et elle comptait l'exercer aussi longtemps qu'elle pourrait avoir des enfants et donner son lait à ceux d'autrui.

Je n'étais pas heureuse : notre maison me paraissait exiguë et notre vie rude et rustique à côté du luxe de Castelcerf ; nul tapis ne m'isolait du sol dur, nulle tapisserie ne barrait le passage au vent qui s'infiltrait

Extrait de la publication

N° d'édition : L.01EUCN000593.N001
Dépôt légal : novembre 2013

Extrait de la publication

Extrait de la publication